



CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE
DE COMTÉ DE
LA HAUTE-CÔTE-NORD

AVIS PUBLIC

ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT 168-2025

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES, DONNÉ À TOUTE LA POPULATION DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE LA HAUTE-CÔTE-NORD QUE :

Le 15 avril 2025, le conseil de la MRC a adopté le *Règlement n° 168-2025 sur la gestion contractuelle ayant pour effet de remplacer les règlements 150-2019, 150-1-2021 et 150-2-2022 adoptés pour les mêmes fins.*

Ce règlement est entré en vigueur le 12 mai 2025 conformément à la loi.

Donné aux Escoumins, le 22 mai 2025.

(signé)
Élise Guignard, MBA, CPA
Directrice générale et
greffière-trésorière

MRC La Haute-Côte-Nord

26, rue de la Rivière, bureau 101, Les Escoumins (Québec) G0T 1K0
Tél. : 418 233-2102 ou 1 866 228-0223 • Téléc. : 418 233-3010 • www.mrchcn.qc.ca • info@mrchcn.qc.ca